

**REPUBLIQUE FRANCAISE - VILLE DE BAYONNE (PA)**

**O/J N°64**

**Séance du 16 octobre 2014**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 octobre 2014, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, Adjoints ; Mme Juzan, M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Mme Chabaud-Nadin, M. Salanne, Mmes Brau-Boirie, Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Belbaraka, Destin, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, Capdevielle, Herrera Landa, MM. Etcheto, Bergé, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Castel à M. Ugalde, M. Duzert à M. Murat.

**SECRETAIRE** : M. Boutonnet.

M. Ugalde présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** : **COOPERATION INTERCOMMUNALE ET SEMI** – Syndicat mixte du Musée Basque et de l'histoire de Bayonne – Rapport d'activité 2013.

En application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le président du Syndicat mixte du Musée basque et de l'histoire de Bayonne a transmis le rapport d'activité pour l'année 2013 ainsi que le compte administratif 2013 adoptés par le comité syndical le 25 juin 2014.

En matière de fréquentation, l'année 2013 a enregistré une augmentation de 6,6% des visiteurs pour un total de 38 500 entrées (36 094 en 2012), avec une augmentation du nombre d'entrées exonérées (22 522 entrées ce qui représente 59% des usagers du Musée Basque). Bien que très satisfaisant, car ceci témoigne du dynamisme du musée et de la volonté de favoriser l'accès à la culture pour tous, cela a pour conséquence de diminuer légèrement une part des recettes attendues, liée aux droits d'entrée (cependant compensée par ailleurs).

Au niveau de la programmation culturelle, en complément de l'exposition permanente, 7 expositions temporaires ont été présentées dans différents espaces du musée :

- Jusqu'au 13 janvier « Bayonne, berceau du Jansénisme »
- 29 janvier - 10 mars « Œuvres restaurées, peintures basques du 20<sup>e</sup> siècle »
- 21 mars – 19 mai : « Badu Bada, la langue basque dans un monde plurilingue »
- 16 avril – 19 mai : « Izarra, un siècle d'histoires et de secrets »
- 6 juin – 30 septembre : « Effet Miroir/Barne Mirailak »
- Eté 2013 : « 1793-1813, la guerre de la convention/ Traité de Paix »
- 28 octobre – 23 février 2014 : « Un rêve néogothique, la cathédrale de Bayonne ».

Par ailleurs, il est à noter la programmation de 80 manifestations (conférences, tables rondes, concerts) organisées par la mise à disposition de salles à titre gratuit pour les associations ou payante (pour les sociétés ayant loué l'espace) ainsi que 11 expositions de photographies en salle Xokoa (accès gratuit et libre au rez-de-chaussée).

Le service des publics a continué d'enrichir son offre culturelle et pédagogique pour le monde scolaire, mais aussi pour le temps des loisirs ou pour des publics spécifiques.

Au niveau des jeunes publics il est à souligner une augmentation de la fréquentation du nombre de jeunes de 2 à 26 ans : augmentation du nombre des visites libres des scolaires, activités pour les enfants de 2 à 5 ans (+32%). Aussi, le musée a poursuivi sa participation au programme académique « comprendre un musée », initié par le Rectorat de Bordeaux. Enfin, un projet d'exposition participative « Effet Miroir/Barne Mirailak » a donné la parole à 200 jeunes issus de parcours distincts (7 établissements scolaires du primaire au supérieur). Afin de proposer une offre supplémentaire aux visiteurs, des permanences de visites guidées ont été mises en place les mardis et jeudis, ainsi que les 1<sup>ers</sup> dimanches du mois pendant toute l'année.

S'agissant des collections, le Musée Basque et de l'histoire de Bayonne dispose de 70 000 objets, soumis aux procédures d'inventaire, informatisation, numérisation... Ainsi, dans le cadre de l'obligation du récolement décennal 2004-2014 en tant que « musée de France », 5 825 objets ont été récolés en 2013 (portant le récolement total à 21 988 objets soit 1/3 des collections et plaçant le Musée Basque dans la moyenne haute des musées aquitains).

La restauration de peinture (Portrait en pied de François Lacroix), de manuscrits de pastorales (dans le cadre du projet « revalorisation fonds basques »), s'est poursuivie en 2013, mais c'est surtout l'intervention sur les lapidaires qui a été la priorité des restaurations des collections du musée (étude, prélèvements, programmation d'aménagement des réserves dédiées...).

Aussi, une cinquantaine d'œuvres ont été prêtées par le musée dans le cadre de différentes expositions organisées par des musées partenaires en France ou à l'étranger.

En 2013, le personnel du musée est composé de 23 agents : un directeur, 3 agents au service administratif, 2 agents au service technique, 6 agents au pôle conservation et patrimoine, 2 agents au service des publics, et 9 agents sur le site Dagourette (un chargé de communication, 4 agents d'accueil et 4 agents de sécurité).

Le compte administratif adopté le 25 juin 2014 fait apparaître :

- un résultat cumulé positif de fonctionnement de 75 357 € ;
- un résultat cumulé positif d'investissement de 60 582 €.

Le résultat net de clôture (investissement + fonctionnement) dégagé par le compte administratif est ainsi de 135 939 €.

Le résultat cumulé (investissement + fonctionnement + restes à réaliser) est de 84 069 €.

Le total des dépenses réelles de fonctionnement s'élève à 1 283 348 €, en légère progression de 2,25 % par rapport à l'exercice précédent (1 255 073 €).

Les postes principaux de dépenses concernent :

- les charges de personnel (71,7% des dépenses réelles): 920 221 € (+ 7,4% par rapport à 2012, année marquée par de nombreux arrêts maladie et la mobilité d'agents en cours d'année).
- les charges à caractère général (28,1% des dépenses réelles) : 360 740 € (- 9 % par rapport à 2012, baisse s'expliquant par une meilleure optimisation des dépenses et la passation de marchés), dont :

- les fluides (électricité, chauffage, eau) : 134 722 € (+ 4%) ;
- les assurances : 38 916 € (+ 4,8%) ;
- le nettoyage des locaux : 38 500 € (+ 2,36%) ;
- la maintenance : 21 248 € (- 1,68%) ;
- la télésurveillance : 9 864 € (- 14%).

Les recettes de fonctionnement représentent 1 362 076 €. Elles proviennent pour l'essentiel (87%) des contributions des collectivités membres, à hauteur de 1 185 240 € (Ville de Bayonne : 474 096 € ; Communauté d'agglomération Côte Basque-Adour : 355 572 € ; Conseil général des Pyrénées Atlantiques : 355 572 €).

Les autres recettes comprennent notamment :

- ⌚ la billetterie (98 488 €), la boutique (22 544 €), les visites guidées (15 550 €), les locations de salles (6 470 €) ;
- ⌚ le remboursement sur rémunération du personnel : 24 807 € ;
- ⌚ la subvention de la DRAC (3 000 € pour l'aide au récolelement), le partenariat OPLB (1500 € pour création d'un outil pédagogique en basque).

La balance générale du compte administratif 2013 est jointe à la présente délibération.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte de la production de ces deux documents.

Ce rapport n'appelle pas de vote.

Ont signé au registre les membres présents.